

CALVIXTRI
Cotisations annuelles 2025-2026

	Adhésion Club	Licence FFtri	Licence FFN + adhésion CNB	Total en Euros
Mini kids 2016-2018	170	30	100 1 séance /semaine	300
Fratries		20		290
Kids 2007-2015	200	30	100 2 séances /semaine	330
			130 compet 4 séances/semaine	360
Fratries		20	100 2 séances/semaine	320
			130 compet 4 séances/semaine	350
Adultes compétition		80	85 2 séances/semaine	285
			130 4 séances/semaine	330
Adultes loisir	120	45 Pas de classement FFTRI Pass compét pour inscriptions	00 Pas de séance natation	165
			85 2 séances/semaine	250

La cotisation annuelle comprend :

- les licences aux différentes fédérations et l'adhésion club
- les assurances en responsabilité civile n°1
- la participation à la vie associative du club
- location lignes d'eau et entrées piscine
- achat et entretien matériel pédagogique
- défraiements des éducateurs diplômés BE et BF et formation des bénévoles
- inscription au compétitions insulaires Fftri mini kids et Kids (courses challenge Ligue Corse)
- passage des niveaux de certification et Classtri
- Réassort des tenues

Horaires des entraînements :

- Natation (piscine du complexe sportif Calvi Balagne)
 - lundi 17h30-18h30 Mini Kids
 - lundi 18h30-20h00 Kids, Adultes
 - samedi 8h30-10h00 Kids, Adultes
- VTT, course à pied, enchaînements Mini Kids, Kids, Adultes (horaires susceptibles d'être adaptés aux disponibilités des éducateurs)
 - mercredi 14-16h30
 - samedi 14h-16h30
- Vélo route 2 X par mois le dimanche matin à partir des benjamins

Documents à fournir :

- Récapitulatif de demande de licence imprimée et renseignée à télécharger sur <https://espacetri.fftri.com>
- Feuille de renseignement et assurance FFN remplie et signée
- Fiche de renseignement individuelle École de triathlon remplie et signée
- Certificat médical (faire compléter celui qui est à la fin de la demande de licence Fftri) avec la mention « apte à la pratique du triathlon en compétition. Pour les renouvellements de licences, se référer au questionnaire santé
- Règlement par chèque à l'ordre du CalviXtri

Allocataires de rentrée scolaire

Les bénéficiaires de l'ARS, sous réserve de présentation des justificatifs, peuvent prétendre à une réduction de leur cotisation.
60 E avec le dispositif Sporti'pass mis en place par la collectivité de Corse (QR code Ghjuventu)
70 E avec le dispositif Pass'sport mis en place par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports(QR code ARS)